

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DES SYSTÈMES JUDICIAIRES

PAYS : MOLDOVA	
Année de référence : 2002, 2003, 2004	
QUESTIONS	DONNEES
I. Généralités	
1. Nombre d'habitants	Nombre : 3606,8 milles Année : 2004 Source : Département de Statistique et Sociologie
2. Budget total annuel de l'Etat/des collectivités territoriales	Budget: 6619, 9 millions lei Année : 2003 Source : Département de Statistique et Sociologie
3. Salaire moyen brut annuel	Salaire : 890, 8 lei Année : 2003 Source : Département de Statistique et Sociologie
II. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux	
A. Aide judiciaire/Coût de la justice	
4. Budget public annuel consacré à l'aide judiciaire	Budget : 795 milles lei Année : 2002 Budget : 2 millions 524,1 milles lei Année : 2003 Budget : 1 million 424, 2 milles lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice et Barreau des Avocats
5. Si possible, - Budget public annuel consacré à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	Budget : 795 milles lei Année : 2002 Budget : 2 millions 524,1 milles lei Année : 2003 Budget : 1 million 424, 2 milles lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice et Barreau des Avocats
6. Nombre total d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire (en une année)	Nombre d'affaires : 1497 personnes Année : 2004 Source : Ministère de la justice
7. Si possible, - Nombre total d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire dans le domaine pénal (en une année)	Nombre d'affaires : 1497 personnes Année : 2004 Source : Ministère de la justice
8. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire ?	NON
9. Si oui, quel est le revenu maximal permettant d'obtenir l'aide judiciaire	-----

<p>10. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?</p> <p>Si oui, la décision est prise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une instance interne au tribunal : - une instance extérieure au tribunal : - une instance mixte tribunal/ organe externe : - autre : <p>Quels facteurs sont pris en considération ?</p>	<p>NON</p>
<p>11. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun?</p> <p>Si oui, cela concerne-t-il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les affaires pénales - les affaires autres que pénales 	<p>OUI</p> <p>NON</p> <p>OUI</p>
<p>12. Votre pays dispose-t-il d'un système privé d'assurance de protection juridique pour les individus ?</p>	<p>NON</p>
<p>13. Est-ce que la décision peut porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés ?</p> <p>Si oui, cela concerne-t-il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les procédures pénales - les procédures autres que pénales 	<p>NON</p>
<p>14. Dans votre pays, est-ce que des études ont été réalisées sur le coût d'une affaire judiciaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour le justiciable - pour l'Etat <p>Merci d'indiquer, le cas échéant, les références des études publiées en [année de référence]</p>	<p>NON</p> <p>NON</p>
<p>B. Usagers des tribunaux et victimes</p>	
<p>15. Existe-t-il un(des) site(s)/portails Internet (exemple : Ministère de la Justice, etc...) sur le(s)quel(s) le public a accès gratuitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux textes juridiques (exemple : codes, lois, règlements, etc...) ? - à la jurisprudence des hautes juridictions 	<p>NON</p> <p>NON</p>

<p>- à d'autres documents (par exemple formulaires)</p> <p>Si oui, veuillez donner l'(les) adresse(s) internet.</p>	<p>NON</p>
<p>16. Existe-t-il un système d'information générale public et gratuit pour informer et aider les victimes d'infraction ?</p>	<p>NON</p>
<p>17. Existe-il un système spécifique public, gratuit et personnalisé, géré par la police ou la justice, assurant la possibilité aux victimes d'infractions d'être informées des suites données aux plaintes qu'elles ont déposées ?</p>	<p>NON</p>
<p>18. Votre pays dispose-t-il d'un dispositif public d'indemnisation pour indemniser les victimes d'infractions ?</p>	<p>NON</p>
<p>19. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc..) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ? Si oui, veuillez préciser (enquêtes au niveau national ou au niveau des tribunaux)</p>	<p>NON</p>
<p>20. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant aux usagers de la justice de déposer une plainte sur un dysfonctionnement du système judiciaire (par exemple par le biais d'un Médiateur) ?</p> <p>au niveau du tribunal / procédure interne</p> <p>au niveau du tribunal / procédure externe</p> <p>au niveau national / procédure interne</p> <p>au niveau national / procédure externe</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>
<p>21. De manière générale, est-ce que les institutions qui reçoivent les plaintes ont une obligation de répondre et/ou de traiter la plainte dans un certain délai ?</p> <p>Délai limite pour répondre</p> <p>Délai limite pour traiter la plainte</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p>

III. Fonctionnement des tribunaux et efficacité de la justice

A. Fonctionnement

22. Nombre total de tribunaux	Nombre de tribunaux: 55 Année : 2003 Source : Conseil Supérieur de la Magistrature
23. Nombre de tribunaux de droit commun de 1 ^{ère} instance	Nombre de tribunaux: 52 Année : 2003 Source : Conseil Supérieur de la Magistrature
24. Nombre de tribunaux de 1 ^{ère} instance qui ne sont pas de droit commun Précisez les différents domaines de spécialisation.	Economiques – 2 Militaires - 1
25. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)	Nombre total : 465 Année : 2003 Source : Conseil Supérieur de la Magistrature
26. Nombre de juges non professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)	NE SONT PAS
27. Nombre de personnel administratif non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents)	Nombre de personnel : 1052,5 Année : 2003 Nombre de personnel : 1112,5 Année : 2004 Source : Ministère de la justice
28. Budget annuel alloué à l'ensemble des tribunaux	Budget : 21798,4 milles lei Année : 2002 Budget : 27268,7 milles lei Année : 2003 Budget : 39620,8 milles lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice
29. Budget annuel alloué au Ministère de la justice ou à l'institution (par exemple le Conseil supérieur judiciaire) responsable du fonctionnement des juridictions	Budget : 2266,2 milles lei Année : 2002 Budget : 2113,8 milles lei Année : 2003 Budget : 2304,7 milles lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice
30. Est-ce que le budget en faveur de la justice a augmenté depuis 5 ans ? Pouvez-vous donner des chiffres ?	OUI Budget : 18729,4 milles lei Année : 2000 Budget : 21229,7 milles lei Année : 2001 Budget : 21798,4 milles lei Année : 2002 Budget : 27268,7 milles lei Année : 2003 Budget : 39620,8 milles lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice
31. Quelle est l'institution formellement responsable de l'établissement du budget alloué aux tribunaux : Le ministère de la Justice (ou un équivalent) le Gouvernement Le Parlement Le Conseil supérieur de la magistrature Les tribunaux	NON NON OUI NON NON
32. Qui gère le budget des tribunaux? Président du tribunal Directeur administratif du tribunal	NON NON

Ministère de la justice	OUI
33. Quelle est l'institution responsable de la fixation et de la programmation des audiences/sessions des tribunaux ? - en matière pénale : - en matière autre que pénale :	Le tribunal Le tribunal
B. Efficacité	
34. Nombre total d'affaires pénales reçues par le procureur (en une année)	Nombre d'affaires : 60857 Année : 2002 Nombre d'affaires : 40104 Année : 2003 Nombre d'affaires : 17778 Année : 2004 Source : Parquet Général
35. Nombre total d'affaires pénales classées sans suite par le procureur (en une année) Merci d'indiquer, dans ce total, le nombre d'affaires classées sans suite parce que l'auteur de l'infraction n'a pas été identifié	Nombre d'affaires : 5155 Année : 2002 Nombre d'affaires : 4673 Année : 2003 Nombre d'affaires : 1384 Année : 2004 Source : Parquet Général
36. Nombre total d'affaires pénales dont les poursuites se sont achevées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par l'autorité de poursuite (en une année)	-----
37. Nombre total d'affaires pénales portées par le procureur devant les tribunaux (en une année)	Nombre d'affaires : 18519 Année : 2002 Nombre d'affaires : 14765 Année : 2003 Nombre d'affaires : 4013 Année : 2004 Source : Parquet Général
38. Nombre total de nouvelles affaires portées devant les tribunaux concernant les vols avec violence (en une année)	Nombre d'affaires : 167 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
39. Nombre total de décisions judiciaires concernant des vols avec violence (pen une année). Indiquez si possible également : Nombre ou pourcentage de personnes condamnées Nombre ou pourcentage de personnes acquittées	Nombre d'affaires : 242 Année : 2003 Source : Ministère de la justice 322 6
40. Pourcentage de décisions judiciaires concernant des vols avec violences qui ont fait l'objet d'un recours devant une juridiction supérieure (en une année).	Nombre de décisions : 181 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
41. Nombre total de nouvelles affaires portées devant les tribunaux concernant des homicides volontaires (en une année).	Nombre d'affaires : 306 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
42. Nombre total de décisions judiciaires concernant des homicides volontaires (en une année). Indiquez si possible également : Nombre ou pourcentage de personnes	Nombre de décisions: 244 Année : 2003 Source : Ministère de la justice

condamnées Nombre ou pourcentage de personnes acquittées.	262 13
43. Pourcentage de décisions judiciaires concernant des homicides volontaires qui ont fait l'objet d'un recours devant une juridiction supérieure (en une année)	Nombre de décisions: 195 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
44. Nombre total de nouvelles affaires en matière civile et administrative portées devant les tribunaux (en une année)	Nombre d'affaires : 166319 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
45. Nombre total de décisions judiciaires en matière civile et administrative (en une année)	Nombre de décisions en matière civile: 44836 Nombre de décisions en matière administrative: 111130 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
46. Pourcentage de décisions judiciaires en matière civile et administratives qui ont fait l'objet d'un recours devant une juridiction supérieure (par an)	Nombre de décisions en matière civile: 3619 Nombre de décisions en matière administratives: 2017 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
47. Nombre total de nouvelles affaires de divorce portées devant les tribunaux (en une année)	Nombre d'affaires : 13744 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
48. Nombre total de décisions judiciaires en matière de divorce (en une année)	Nombre de décisions: 11594 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
49. Pourcentage de décisions en matière de divorce qui ont fait l'objet d'un recours devant une juridiction supérieure (par an)	Nombre de décisions: 52 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
50. Nombre total de nouvelles affaires concernant un licenciement portées devant les tribunaux (en une année)	Nombre d'affaires : 466 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
51. Nombre total de décisions judiciaires en matière de licenciement (en une année)	Nombre de décisions: 344 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
52. Nombre total de décisions judiciaires en matière de licenciement soumises à un recours devant une juridiction supérieure (en une année)	Nombre de décisions: 141 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
<i>IV. Utilisation des Technologies de l'Information au sein des tribunaux</i>	
53. Budget annuel pour les technologies de l'information alloué aux tribunaux (si possible en Euros)	-----
54. Existe-t-il, de manière générale, des ordinateurs dans les juridictions de votre pays : - pour les juges - pour le personnel non-juge travaillant dans le tribunal	OUI OUI

<p>55. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?</p> <p>Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution.</p>	<p>OUI</p> <p>Nom : Valeriu VÎNTU, Chef de la Section Statistique et Contrôle Coordonnées : Ministère de la justice</p>
<p>56. Quels moyens sont offerts aux justiciables pour communiquer avec les tribunaux (choix multiple possible):</p> <ul style="list-style-type: none"> • téléphone • courrier • fax • e-mail • internet 	<p>OUI OUI OUI NON NON</p>
<p>57. Existe-t-il la possibilité d'utiliser un formulaire électronique pour accomplir certaines formalités ?</p>	<p>NON</p>
<p>V. Le procès équitable</p>	
<p>58. Pourcentage de jugements contradictoires en matière pénale en première instance</p>	<p>Pourcentage de jugements : 100 % Année : 2003 Source : Conseil Supérieur de la Magistrature</p>
<p>59. Existe-t-il un droit à un interprète pour toute personne relevant de votre juridiction qui ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience ?</p>	<p>OUI</p>
<p>60. Existe-t-il un recours effectif devant la juridiction supérieure pour toute affaire ?</p>	<p>OUI</p>
<p>61. Toute condamnation à une peine d'emprisonnement ferme fait-elle l'objet d'une décision dûment motivée?</p>	<p>OUI</p>
<p>62. Durée moyenne, en jours, des affaires concernant un vol avec violence depuis l'engagement formel des poursuites jusqu'au jugement de première instance</p>	<p>-----</p>
<p>63. Durée moyenne, en jours, des affaires concernant un vol avec violence depuis le début des poursuites jusqu'au jugement d'appel</p>	<p>-----</p>
<p>64. Durée moyenne, en jours, des affaires concernant un divorce depuis l'introduction de la demande jusqu'au jugement de première instance</p>	<p>-----</p>
<p>65. Durée moyenne, en jours, des affaires concernant un divorce depuis l'introduction de la demande jusqu'au jugement d'appel</p>	<p>-----</p>
<p>66. Durée moyenne, en jours, des affaires</p>	<p>-----</p>

concernant un licenciement depuis le dépôt de la demande jusqu'au jugement de première instance	
67. Durée moyenne, en jours, des affaires concernant un licenciement depuis le dépôt de la demande jusqu'au jugement d'appel	-----
68. Le stock d'affaires en attente dans les tribunaux est-il mesuré sur une base régulière ?	OUI
69. Existe-t-il un mécanisme dans votre pays permettant d'analyser les temps d'attente pendant la procédure judiciaire ? Si oui, veuillez spécifier	NON
VI. Juges	
70. Salaire annuel brut d'un juge professionnel de 1 ^{ère} instance au début de sa carrière	Salaire annuel: 21887 lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice
71. Salaire annuel brut d'un juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	Salaire annuel: 36000 lei Année : 2004 Source : Ministère de la justice
72. Un juge peut-il cumuler son travail avec d'autres professions (par exemple comme professeur d'université, arbitre, consultant)? Si oui, veuillez spécifier	OUI Exclusivement l'activité didactique et celle scientifique
73. Les juges sont-ils recrutés et nommés par une instance indépendante ? Si oui, qui sont représentés dans cette instance : les membres du judiciaire ? des membres extérieurs au corps judiciaire ? un mixte des deux solutions précédentes ? La sélection des juges est-elle réalisée conformément à des procédures pré-établies ?	OUI OUI OUI OUI OUI
74. Existe-t-il un système de formation initiale et continue pour les juges? Quel est le pourcentage de juges ayant suivi en moyenne chaque année une action de formation permanente ?	OUI, pas obligatoire Pourcentage de juges : 90% Année : 2003 Source : Conseil Supérieur de la Magistrature

75. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle des juridictions, autre que les voies de recours, Si oui, veuillez spécifier	NON
76. Votre pays connaît-il un système de juges temporaires ? Si oui, ces juges temporaires sont-ils payés sur la base de leur activité ? OUI / NON Si oui, veuillez spécifier.	NON
77. Nombre annuel de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges.	Nombre annuel : 13 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
78. Nombre annuel de sanctions prononcées à l'encontre des juges.	Nombre annuel : 4 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
VII. Le rôle et le statut du Ministère public	
79. Budget annuel du ministère public	Budget annuel: 14048,3 milles lei Année : 2002 Budget annuel: 26665,9 milles lei Année : 2003 Budget annuel: 28885,4 milles lei Année : 2004 Source : Parquet Général
80. Nombre de membres professionnels du ministère public (en équivalent temps plein)	Nombre de membres : 780 Année : 2004 Source : Parquet Général
81. Salaire annuel brut d'un procureur au début de sa carrière	Salaire annuel : 12000 lei Année : 2004 Source : Parquet Général
82. Salaire brut annuel d'un procureur auprès de la Cour suprême ou d'une Cour équivalente	Salaire annuel : 25848 lei Année : 2004 Source : Parquet Général
83. Un procureur peut-il cumuler son travail avec d'autres professions ? Si oui, veuillez spécifier	OUI Exclusivement l'activité didactique et celle scientifique
84. Les procureurs sont-ils recrutés et nommés par une instance indépendante ? Si oui, sont représentés au sein de cette institution : les membres du parquet ? des membres extérieurs ? un mixte des deux solutions précédentes ? La sélection et la nomination des procureurs s'effectue-t-elle selon des procédures ?	OUI OUI NON NON OUI
85. Existe-t-il un système de formation initiale et continue pour les procureurs? Quel est le pourcentage de procureurs ayant suivi en moyenne chaque année une action	OUI, pas obligatoire Pourcentage de juges : 40% Année : 2003 Source : Parquet Général

de formation permanente ?	
86.Existe-t-il un système de supervision et de contrôle des procureurs?	OUI
Si oui, veuillez spécifier	Le Procureur Général
87.Nombre annuel de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des procureurs	Nombre annuel : 38 Année : 2003 Source : Parquet Général
88.Nombre annuel de sanctions prononcées à l'encontre des procureurs	Nombre annuel : 38 Année : 2003 Source : Parquet Général
VIII. Avocats	
89.Nombre d'avocats exerçant dans votre pays	Nombre : 1031 Année : 2004 Source : Ministère de la justice
90.Existe-t-il un barreau national ?	OUI
91. Est-ce que des normes de qualité ont été formulées pour les avocats ?	OUI
Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité : le Barreau le législateur autre Veuillez spécifier	OUI OUI - Loi nr. 1260-XV du 19 juillet 2002 sur l'avocature - Le Code Deontologique approuvé par le Congrès des avocats
92.Existe-t-il la possibilité d'intenter une procédure disciplinaire à l'encontre des avocats ?	OUI
93.Nombre annuel de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des avocats	Nombre annuel : 145 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
94.Nombre annuel de sanctions prononcées à l'encontre des avocats	Nombre annuel : 4 Année : 2003 Source : Ministère de la justice
95. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte sur la prestation de l'avocat ?	OUI
96.Quel est la rémunération versée à un avocat par l'Etat au titre de l'aide judiciaire dans le cas d'un divorce en première instance ?	-----
IX. Médiateurs et procédures de médiation	
97.Nombre de personnes enregistrées comme médiateurs (ombudsmen) ?	Nombre : 3 Année : 2002, 2003, 2004 Source : Centre pour les Droits de l'Homme
98.Quel est le budget public alloué pour la médiation- buget?	Budget annuel : 781,1 milles lei. Année : 2004 Source : Centre pour les Droits de l'Homme
99.Nombre d'affaires introduites en matière de médiation (en une année)	Nombre annuel : 2 Année : 2002 Source : Centre pour les Droits de l'Homme

<p>100. Nombre d'affaires résolues par le biais de la médiation (par an) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - en matière pénale - en matière autre que pénale 1 	<p>Nombre annuel : 1 Année : 2002 Source : Centre pour les Droits de l'Homme</p>
<p>101. Quels sont les domaines pour lesquels la médiation est la plus pratiquée et fonctionne le mieux dans votre pays ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - en matière pénale - en matière autre que pénale 	<p>Année :2002, 2003, 2004 Source : Centre pour les Droits de l'Homme</p> <p>NON OUI</p>
<p>X. Exécution des décisions de justice</p>	
<p>102. Nombre et types d'agents d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> - en matière pénale - en matière autre que pénale 	<p>Type : exécuteurs judiciaires Nombre : 54 Année : 2004 Type : exécuteurs judiciaires Nombre : 322 Année : 2004 Source : Ministère de la justice</p>
<p>103. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution?</p> <p>Si oui, veuillez spécifier</p>	<p>OUI</p> <p>Les chefs des sous -divisions territoriales, le Directeur du Département de l'exécution des arrêts judiciaires</p>
<p>104. Nombre annuel de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des agents d'exécution</p>	<p>Nombre annuel : 35 Année : 2003 Source : Ministère de la justice</p>
<p>105. Nombre annuel de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution</p>	<p>Nombre annuel : 35 Année : 2003 Source : Ministère de la justice</p>
<p>106. Existe-t-il la possibilité de se plaindre sur la prestation de l'agent d'exécution ?</p> <p>Si oui, veuillez spécifier</p>	<p>OUI</p> <p>Dans l'instance judiciaire, au Département de l'exécution des arrêts judiciaires, au Ministère de la Justice</p>
<p>107. Le tribunal joue-t-il un rôle dans l'exécution des décisions de justice ?</p> <p>Si oui, veuillez spécifier</p>	<p>OUI</p> <p>Par l'application des articles 346, 355, 356, 361, 362, 363, 366 et 368 du Code de la Procédure Civile (en rédaction de la Loi du 1964)</p>
<p>108. Les tribunaux ont-ils le pouvoir de prendre des décisions à l'encontre des pouvoirs publics ?</p> <p>Les tribunaux sont-ils impliqués dans l'exécution des décisions prononcées à</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p>

l'encontre des pouvoirs publics ?	
-----------------------------------	--